



Annexe indicative au Contrat de séjour de la résidence Pays de Mormal de Landrecies

Tarifs fixés – Hébergement complet

Dépôt d'une provision pour la personne hébergée :

Provision correspondant à 30 jours de frais d'hébergement et ticket modérateur :

- 2419,80 euros (chambre individuelle)
- 2196,60 euros (chambre double)

Frais d'hébergement : (à compter du 1^{er} juin 2026)

Tarifs journaliers d'hébergement fixé par le Conseil Départemental du Nord :

	Moins de 60 ans	Plus de 60 ans
Chambre individuelle	93,83 euros	74,53 euros
Chambre double	84,75 euros	67,09 euros

Frais liés à la perte d'autonomie : (à compter du 1^{er} juin 2026)

Ticket modérateur fixé par le Conseil Départemental du Nord :

- GIR 5 et 6 : 6,13 euros